

Fonds alternatif d'arbitrage plus Pender — Catégorie F

28 juin 2024

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds alternatif d'arbitrage plus Pender que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, faites-en la demande à votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital PenderFund Ltée (Pender) en composant le 1-866-377-4743, ou en envoyant un courriel à info@penderfund.com, ou en consultant le site www.penderfund.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FCP est un FCP alternatif. Il est permis d'investir dans des catégories d'actif ou d'utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas permises pour les fonds communs de placement conventionnels. Les stratégies spécifiques qui différencient ce fonds des fonds communs de placement conventionnels comprennent : l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture ; capacité accrue de vendre des titres à découvert ; la capacité d'emprunter de l'argent pour l'utiliser à des fins d'investissement ; et capacité accrue d'investir dans des matières premières physiques. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et stratégies de placement du fonds, dans certaines conditions de marché, elles peuvent accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Bref aperçu

Code du fonds:	PGF2210	Gestionnaire du fonds:	Gestion de capital PenderFund Ltée
Date de création de la catégorie:	29 août 2022	Gestionnaire de portefeuille :	Amar Pandya, CFA, Gestion de capital PenderFund Ltée
Valeur totale du fonds au 30 avril 2024 :	12,8 millions \$	Distributions:	Revenu net et gains en capital net annuellement. Automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles ; en espèces sur demande.
Ratio des frais de gestion (RFG):	1,45 %	Placement minimal:	Placement initial 5 000 \$, Placements supplémentaires 100 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds investit principalement dans des titres d'émetteurs nord-américains. Le Fonds peut également investir dans des titres d'émetteurs étrangers et dans d'autres titres. Le fonds utilisera des stratégies d'investissement non traditionnel, notamment un effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de capitaux, à des ventes à découvert et à des contrats sur instruments dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative. L'effet de levier sera calculé conformément à la méthodologie prescrite par les lois sur les valeurs mobilières.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements détenus par le fonds au 30 avril 2024. Les placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements - (30 avril 2024)

1. Carrols Restaurant Group, Inc.	6,1 %
2. Everbridge, Inc.	5,1 %
3. National Western Life Group, Inc.	5,1 %
4. mdf commerce inc.	4,9 %
5. Fusion Pharmaceuticals Inc.	4,9 %
6. Nuvei Corporation	4,6 %
7. Vericity, Inc.	4,4 %
8. Transphorm, Inc.	4,0 %
9. Provident Financial Services, Inc.	-4,0 %
10. Lakeland Bancorp, Inc.	4,0 %

Pourcentage total des dix principaux placements 39,1 %
Nombre total de placements 99

Répartition des placements - (30 avril 2024)

Technologies de l'information	21,3 %
Soins de santé	20,2 %
Services financiers	16,4 %
Produits industriels	14,2 %
Produits de consommation discrétionnaire	13,6 %
Assurances	9,5 %
Services de communication	8,5 %
Immobilier	6,6 %
Produits de consommation courante	4,6 %
Matières	3,8 %
Énergie	3,5 %
Banques	-0,3 %
Trésorerie	-21,9 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la << volatilité >>.

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Pender estime que la volatilité de la catégorie F de ce Fonds est faible.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	-----------------------	--------------	----------------------	--------------

Pour de plus amples renseignements au sujet du niveau de risque et des risques particuliers pouvant avoir une incidence sur le rendement du Fonds, voir la rubrique portant sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

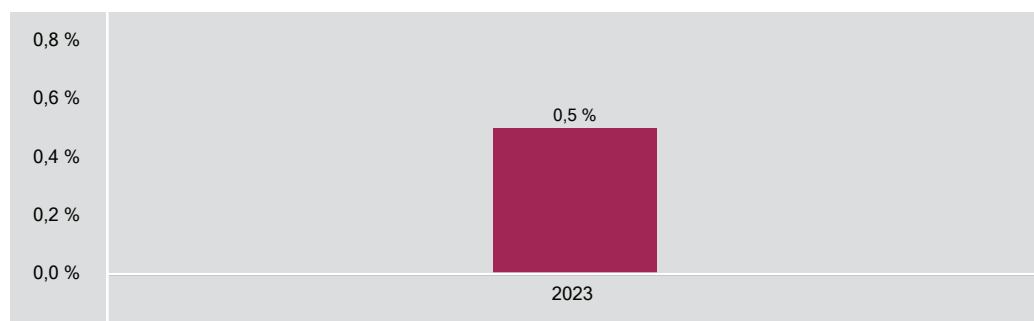
Comme la plupart des fonds, le fonds n'offre aucune garantie. Il est possible que vous ne puissiez pas récupérer l'argent que vous avez investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F au cours de la dernière année. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique présente le rendement de la catégorie F parts durant la dernière année. La catégorie n'a pas enregistré une baisse de valeur au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR 3 MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F sur 3 mois au cours de la dernière année. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	1,8 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait à 1 018 \$.
Pire rendement	-2,5 %	31 octobre 2023	votre placement chuterait à 975 \$.

RENDEMENT MOYEN

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie F parts il y a un an possède maintenant un placement de 1 020 \$, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 1,2 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds convient aux épargnants qui cherchent à obtenir une croissance du capital modeste. Le fonds convient aux épargnants qui cherchent à investir dans un portefeuille de titres axés sur l'arbitrage de fusions. Le fonds aura recours à l'effet de levier pour dégager des rendements accrus. Les épargnants qui investissent dans ce fonds devraient avoir un horizon de placement à long terme et un degré de tolérance au risque faible. N'investissez pas dans ce fonds si vous recherchez une stratégie de placement visant uniquement des actions en position acheteur et axée sur la maximisation des rendements.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous payez des impôts sur votre quote-part des bénéfices du fonds et sur les gains que vous réalisez lorsque vous encaissez votre placement. L'impôt payé dépend des règles fiscales et de votre taux d'imposition, et varie selon que le fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un REER ou un CELI.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds sont incluses dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a pas de frais d'acquisition pour les parts de catégorie F du fonds.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Le fonds versera au gestionnaire, pour les parts de catégorie F, des honoraires liés au rendement qui correspondront à 15 % de l'excédent du rendement global des parts de la catégorie F sur le seuil d'application des honoraires liés au rendement pour la période écoulée depuis le dernier versement des honoraires liés au rendement, compte non tenu des taxes. Les honoraires liés au rendement seront calculés quotidiennement de la façon décrite dans le prospectus simplifié et seront versés chaque année. Au 31 décembre 2023, les frais de la catégorie F correspondaient à 4,29 % de la valeur de cette catégorie. Cela équivaut à 42,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Les honoraires liés au rendement se sont établis à 0,08 % des frais, ce qui correspond à 0,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la catégorie)
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,45 %
Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent, le cas échéant, la commission de suivi), et des frais d'exploitation du fonds.	
Ratio des frais d'opérations (RFO)	2,84 %
Il s'agit des frais d'opérations du fonds pour cette catégorie.	
Frais du fonds	4,29 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi ne s'applique aux parts de catégorie F du fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Vous pourriez avoir à déboursier jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts vendues ou échangées dans les 30 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	La société de votre représentant peut vous faire payer jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts échangées contre des parts provenant d'une autre catégorie du fonds ou d'un autre fonds géré par Pender.
Frais relatifs à un compte avec commission	Vous pourriez avoir à déboursier des frais relatifs à un compte avec commission, lesquels sont négociés entre vous et votre représentant et payés directement à la société de votre représentant. Les investisseurs qui achètent des parts provenant de cette catégorie du fonds participent généralement à un programme de services à la commission admissible auprès de la société de leur représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certains provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Pender ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds, sur notre site Web, www.penderfund.com, ou sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>.

Gestion de capital PenderFund Itée
1066, rue Hastings Ouest, bureau 1830
Vancouver (C.-B.) V6E 3X2
Service à la clientèle sans frais: 1-866-377-4743
Télé: 604-563-3199
Courriel: info@pendersfund.com
www.penderfund.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.